



**COMMUNIQUÉ DE LA
MUNICIPALITÉ
N° 3/2012-2013**

du 1^{er} octobre au 2 novembre 2012

Renens, le 2 novembre 2012

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Tour de Romandie et Ouest Expo 2013

Le Bureau intermunicipal ayant étudié et accepté la proposition de M. le Préfet Etienne Roy d'accueillir en 2013 une étape du Tour de Romandie cycliste dans le District de l'Ouest, la participation financière des communes a été fixée à Fr. 1.- par habitant. Du sponsoring sera également recherché, sur le modèle de ce qui a été fait pour Cap sur l'Ouest.

Les dates et lieux sont les suivants:

- Arrivée de l'étape "*St-Maurice / Renens-Ouest lausannois*", mercredi 24 avril 2013, en fin d'après-midi, sur la rue de Lausanne et ligne d'arrivée à hauteur de la Salle de spectacles. Le peloton traversera cinq des huit communes du district, en provenance de Préverenges, passant par St-Sulpice, Ecublens Tir-Fédéral, Pont-Bleu, effleurant Crissier à la rue du Jura et route de Bussigny et rejoignant Renens par la rue du Terminus et la rue de Lausanne.
- Départ de l'étape "*Prilly-Ouest lausannois / Granges*" le lendemain jeudi 25 avril dans la matinée, depuis le site de la patinoire de Malley, également dans le cadre de Ouest Expo.

Sur le même modèle que l'organisation de Cap sur l'Ouest aussi, c'est la Préfecture qui assurera la coordination du projet. Le centre de presse sera situé à la Salle de spectacles, dont l'ensemble des locaux sont réservés comme centre névralgique de l'étape de Renens.

Il est indéniable qu'une telle manifestation sportive, classée au niveau international et qui réunit chaque année plus de 150'000 spectateurs le long des routes romandes, 160 coureurs, dont l'essentiel des vedettes du Pro Tour, plus de 55 heures de couvertures TV et 80 journalistes accrédités, représente un bénéfice d'image excellent pour Renens et sa région. (05.10)

En marge du Tour de Romandie, la Société industrielle et commerciale de l'Ouest lausannois (SICOL) a décidé d'organiser une nouvelle édition du comptoir "*Ouest Expo*" du 23 au 28 avril 2013 au CIGM, proche du départ d'étape du 25 avril. La Commune de Renens parti-

cipera au financement de cette manifestation également à hauteur de Fr. 1.- par habitant, comme pour l'édition précédente. Ces deux dépenses sont prévues au budget 2013.

Accueil de jour des enfants: Augmentation des charges

Depuis la création du réseau Renens-Crissier (1^{er} janvier 2009), les communes participent au financement des places d'accueil à trois niveaux:

1. Un financement de Fr. 5.- par habitant est versé à la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants), chargée de réunir puis redistribuer les fonds versés par l'Etat, les communes et les entreprises;
2. Selon le revenu des parents, la Commune subventionne la différence avec le prix coûtant de la place;
3. La Ville, en tant qu'employeur, participe au financement des places occupées par les enfants de son personnel dans les structures d'accueil du réseau.

Le financement de l'accueil de jour des enfants est en grande partie à la charge de la commune de Renens. Il peut donner lieu à des variations de coûts et la commune a l'obligation légale d'en couvrir les déficits.

Différents facteurs influencent le coût d'une structure d'accueil:

Pour l'accueil collectif préscolaire: 1. le nombre de places autorisées par le service cantonal de référence (Office d'accueil de jour des enfants - OAJE). 2. Le type de place offerte (bébés, trotteurs, moyens, écoliers), selon le taux d'encadrement éducatif et le degré de formation professionnelle (personnel encadrant au bénéfice d'un titre tertiaire ou secondaire, personnel auxiliaire). 3. Le taux d'occupation des places (temps partiels). 4. La participation financière des parents (selon le revenu). 5. La répartition du déficit entre partenaires du réseau (en fonction du domicile et de l'appartenance à une entreprise du réseau).

Pour l'accueil en milieu familial: 1. Le nombre d'accueillantes engagées. 2. Le nombre d'enfants placés par accueillante. 3. L'horaire de placement. 4. La participation financière des parents.

Sur la base du suivi de la situation budgétaire 2012, la Direction du Service de la Sécurité sociale a constaté des dépenses dépassant ou risquant de dépasser les montants portés au budget 2012. Pour l'accueil collectif, le dépassement sera probablement de l'ordre de Fr. 90'000.-. Pour l'accueil familial, le dépassement pourrait être de l'ordre de Fr. 170'000.-.

Les motifs de ces dépassements budgétaires tiennent aux variations induites par le système de financement présenté ci-dessus. En effet, la part à payer par la commune de Renens pour des enfants placés à la garderie des Baumettes a augmenté à la suite de places laissées vacantes par le personnel de la Fondation des Baumettes et à la création de 2 places d'accueil supplémentaires chez les bébés (participation au déficit à des tiers et coût de l'encadrement plus importants). En effet, en 2010, le nombre moyen d'enfants renanais accueillis aux Baumettes était de 17.67. Ce chiffre est monté à 30.5 enfants en 2012. A relever qu'avant l'entrée en vigueur de la LAJE, en 2007, le nombre d'enfants Renens aux Baumettes était plafonné à 4 enfants "plein temps", donc à 6-7 enfants en moyenne. C'est donc une augmentation finalement importante du nombre de places disponibles pour les familles de Renens, correspondant de fait à la création d'une nouvelle structure, mais sans les frais d'investissement afférents.

A l'accueil familial, le budget 2012 a été établi sur la base des chiffres 2010. Or, l'activité n'a cessé de croître depuis 2010. Le nombre d'accueillantes de Renens a passé de 34 en 2010 à 40 prévues à fin 2012. En conséquence, le nombre de placements a également augmenté (125 placements à Renens en 2010 et 152 prévus à fin 2012). Le nombre d'heures de placement a donc crû de près de 43% en passant de 111'620 heures pour Renens en 2010 à 159'410 heures prévues à fin 2012). Ceci est dû au nombre plus élevé d'accueillantes mais également à la facturation systématique du minimum hebdomadaire des heures dépassant le quota d'absence fixé dans les contrats, dès janvier 2012 selon une décision du réseau (12 heures minimum à titre de réservation de la place).

Malgré l'accroissement du nombre de places d'accueil de jour pour les enfants, les possibilités offertes par les structures d'accueil existantes ne couvrent pas les besoins. Au 15 octobre 2012, la liste d'attente à Renens comptait 393 enfants inscrits (632 inscriptions, sachant que des parents inscrivent leur enfant simultanément dans plusieurs structures, par exemple à l'accueil collectif et à l'accueil familial). Pour les bébés (0 à 18 mois), il y avait 178 enfants en attente (dont 37 pas encore nés). 84 enfants étaient en attente de placement chez les trotteurs (18 à 30 mois) et 87 enfants chez les moyens (30 mois à 4.5 ans). Enfin, une liste de 44 enfants concernait les écoliers (dès 4.5 ans).

En conclusion, les dépassements financiers qui apparaîtront au bouclage des comptes 2012, tant à l'accueil collectif qu'à l'accueil familial, résulteront d'une augmentation effective du nombre d'enfants rennais placés dans le réseau entre 2010 et 2012, soit une augmentation de 13 enfants à la garderie des Baumettes et 27 enfants auprès d'accueillantes.

Principales activités du travailleur social de proximité (TSP) après une année

David Burnier a débuté son activité au Service Culture-Jeunesse-Sport le 1^{er} septembre 2011, suite au constat que de nombreux jeunes se mobilisent pour des projets, mais que les plus "fragiles" sont peu touchés par l'offre existante.

Complémentaire aux activités du CRA et du délégué jeunesse, le champ d'intervention du TSP se situe "hors murs", dans les quartiers, alentours des écoles et espaces publics. Essentiellement, ses objectifs sont les suivants :

- Aller à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent, instaurer une relation de confiance, favoriser l'expression et la communication.
- Aider les jeunes à résoudre des problèmes sociaux spécifiques, les conseiller et les orienter vers les services ou institutions à leur disposition.
- Proposer des actions de prévention communautaire.

Grâce à ses passages réguliers dans les quartiers du Centre-ville, Simplon, Censuy/Préfaully, rue du Lac, Rose Rouge, Florissant, Bugnon et des Biondes, ainsi qu'avec une permanence ouverte au CRA deux fois par semaine, le TSP a réussi à se faire reconnaître par un grand nombre de jeunes. Il a rencontré en particulier 25 jeunes (10 garçons, 15 filles) pour un soutien individuel lié notamment aux problèmes d'insertion professionnelle, de logement ou de finances. Une majorité d'entre eux lui a été adressée par différents partenaires (délégué jeunesse, service de la Sécurité sociale, CRA, famille ou Centre social régional).

Le travail de médiation communautaire du TSP touche souvent à la thématique de la citoyenneté. L'une des médiations entreprises a concerné la mise en fonction du terrain multisports aux Baumettes, projet ayant généré de la part de certains riverains des mécontentements face au comportement de quelques jeunes.

Le TSP a repris également le projet "coup de pouce" qui permet aux jeunes en âge de scolarité de travailler quelques heures pour gagner un peu d'argent de poche. Enfin, il a repris la gestion des réservations, durant l'hiver, de la salle de sport le samedi, ce qui lui permet d'être proche des demandes des jeunes en matière de sport.

Par sa participation au Groupe Coordination Jeunesse, il rencontre régulièrement les autres TSP de l'Ouest lausannois. Sa participation à la plateforme TSP Vaud lui permet d'être au courant des problématiques rencontrées par ses collègues au plan cantonal.

Au terme d'une année d'exercice, il apparaît ainsi que le travail du TSP représente une offre appréciée et complémentaire à celle de l'équipe d'animateurs/trices du Centre de Rencontre et d'animation et du délégué jeunesse.

Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- de mandater le Service Environnement-Maintenance pour l'établissement d'une convention de partenariat entre la Ville de Renens et Romande Energie pour la **création d'une centrale solaire participative**. La Ville de Renens pourra ainsi jouer un rôle de modèle en exploitant le potentiel de production existant sur les toits des bâtiments communaux, et également un rôle de facilitateur en favorisant l'accès à l'information et les démarches pour les propriétaires privés. En effet, les propriétaires qui n'ont pas l'opportunité d'installer des panneaux photovoltaïques sur leur toit trop exigu peuvent participer à la production solaire, en concentrant leur investissement sur une installation d'une certaine taille assurant des conditions économiques de production plus favorables. Un système similaire a déjà été réalisé sur les toits de l'EPFL sous le patronyme "Mon carré solaire", dont la Ville de Renens est locataire d'un mètre carré. Cette démarche est une proposition concrète aux différents postulats sur l'énergie traités en début d'année 2012 et répond également au programme de législature 2011-2016, qui souhaite une politique énergétique durable, encourageant le recours aux énergies renouvelables. Rappelons que le concept énergétique communal, adopté en 2009 par la Municipalité dans le cadre du réaudit du label *Cité de l'énergie* a fixé l'objectif de 5'000 m² de panneaux solaires installés à Renens en 2020. Les bases sont posées, de plus amples informations suivront ;
- suite à la suspension du **Festival de Théâtre en Herbe** en 2012 en raison de la proximité de dates avec Festimixx, de laisser le groupe de réflexion constitué prendre le temps de bien préparer ce festival dans une nouvelle formule et de prévoir une première édition en juin 2014. Il est proposé de programmer plus largement les arts vivants (et non uniquement les arts de la scène) tout en gardant la participation de jeunes artistes. Un spectacle tout public est tout de même prévu en 2013 ;
- d'autoriser l'installation d'**attractions foraines** sur la place en dur sise à la rue de la Savonnerie du 12 au 26 novembre 2012, sous réserve du strict respect de règles d'horaires et de volume sonore et autorisation de la Police du commerce ;
- de fixer les **heures d'ouverture** pour les grandes surfaces Coop et Migros durant le mois de décembre 2012 comme suit : les 4 samedis 1^{er}, 8, 15 et 22 décembre jusqu'à 18h; et de fixer pour les commerces n'occupant pas de personnel les mêmes possibilités soit les 4 samedis jusqu'à 18h et le dimanche 16 décembre 2012 de 14h à 17h30 ;
- d'accepter le renouvellement pour l'année 2014 de la convention liant la Commune de Renens et les autres partenaires avec la **déchèterie intercommunale de Bussigny**. A noter que cette déchèterie compte plus de 4'000 passages renanais par année ;

- d'accepter l'installation pour la 3^{ème} année consécutive du **cirque Starlight** sur le terrain en dur de la place de sport du Censuy pour des représentations scolaires et publiques du 2 au 5 juin 2013 ;

La Municipalité a pris acte :

- de la mise sur pied d'une soirée d'information le 8 novembre 2012 en vue de la **constitution d'un réseau d'échange réciproque de savoirs à Renens**. Suite à une interpellation intitulée "Un réseau d'échange réciproques de savoirs à Renens", des contacts ont été établis entre des membres du réseau lausannois et la Direction de la sécurité sociale afin de faciliter la création de cet organisme, mais s'il voit le jour, celui-ci ne sera pas du ressort de la Commune car il ne peut fonctionner qu'avec l'intérêt et l'engagement des habitants ;
- du **projet Force** initié et financé par le Conseil d'Etablissements des écoles de Renens, s'adressant aux élèves du CYP 2 (3^{ème} et 4^{ème} année), consistant en un programme de prévention de la violence en milieu scolaire. Une formation a été proposée le 29 septembre dernier au Collège du 24-Janvier par les animateurs de Force et a réuni soixante personnes volontaires, dont 50% de parents et 50% d'enseignants. Les animations ont lieu du 28 septembre au 30 novembre 2012 et concernent vingt-trois classes ;
- au vu du succès de la 1^{ère} édition, de la tenue d'une 2^{ème} édition de la **formation en communication interculturelle à l'intention des concierges** d'immeubles. Pour rappel, le projet a pour objectif de leur offrir une formation permettant d'approfondir leurs compétences dans le champ de la communication interculturelle et de la gestion de conflit. En effet, les concierges ont bien souvent la délicate tâche de gérer dans leurs immeubles la diversité ethnique, sociale, religieuse et culturelle. Dans ce sens, appuyer les concierges dans leur mission de médiation permet de renforcer la cohésion sociale dans les différents quartiers qu'ils habitent ou gèrent. Ces concierges ainsi impliqués dans le projet deviennent des "acteurs" de la promotion du "Bien vivre ensemble" au quotidien dans la Commune. Ce projet est subventionné cette année par le Bureau cantonal de l'intégration et l'Office fédéral des migrations. A noter que l'émission "Vacarmes" (lu-ve 11h-11h30) de la RTS La Première consacrera une de ses éditions de la semaine du 5 au 7 décembre à ce projet novateur ;
- du bilan du **projet "Place aux Histoires"** mené par l'Association Osons les livres. Des animatrices ont assuré une présence sur la Place du Marché tous les mercredis après-midis entre le 1^{er} mai et le 31 août en formant un îlot de livres et coussins sur des couvertures de manière à accueillir les passants. La fréquentation a été assez régulière et les animatrices se sont dites ravies du contact avec le public, adultes, enfants ou familles. Beaucoup d'enfants sont passés du statut d'écoute à celui de lecteur ou d'inventeurs d'histoires. Certains parents voulaient même repartir avec des livres, ils ont alors été incités à se rendre à la bibliothèque. De manière globale, la Direction de la sécurité sociale est satisfaite de la réalisation du projet et peut envisager la poursuite d'une collaboration avec cette association dans différents quartiers de la Ville, en imaginant une collaboration plus étroite avec les associations locales. Ce projet a été soutenu et financé par l'Observatoire de la sécurité ;
- de la **campagne de prévention** de Profa pour l'information sur les **IST** (infections sexuellement transmissibles) et le dépistage gratuit du VIH pour les habitants de Renens, prévue en décembre 2012 sur une période de trois mois. Un test de dépistage gratuit sera ainsi proposé sur rendez-vous, dès le 1er décembre 2012, dans la limite des 150 tests disponibles. Cette campagne est organisée en collaboration avec la Ville de Renens et avec un financement de l'AMS (Aide suisse contre le Sida) ;

- de participer au financement de l'étude intercommunale d'avant-projet pour le détournement des débits de pointe des ruisseaux de Broye et des Baumettes par le biais d'un nouvel exutoire au lac. Cette étude s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du **plan général d'évacuation des eaux** (PGEE) et du constat qu'il n'était plus possible de rejeter davantage d'eaux claires dans la Mère. Lausanne, Romanel-sur-Lausanne, Prilly, Jouxens-Mézery et le canton participent également à cette étude et Renens en est la commune pilote. L'avant-projet sera déposé en automne 2013 ;
- du **programme de sensibilisation à l'environnement construit**, dispensé du 14 septembre au 22 novembre à 8 classes de l'établissement primaire par un bureau d'architectes. Les animations se déroulent en trois temps, soit 2 x 2 périodes en classes et une visite à l'extérieur (Flon). L'objectif est de familiariser avec les différents éléments de l'univers architectural, les matériaux, l'esthétique ou l'urbanisme. Après avoir réfléchi avec les architectes à l'histoire des gens qui habitent leurs maisons, les enfants imaginent et réalisent une maquette collective ;
- que les animations pour les **Fêtes de Noël** se dérouleront le mercredi après-midi 12, jeudi 13 en fin d'après-midi, samedi 15 et dimanche 16 décembre 2012. Elles comprendront entre autres buvette et marché des artisans sous tente chauffée, ateliers pour enfants organisés par le CRA et présence du Père Noël sur la Place du Marché. Les commerces pourront rester ouverts le samedi jusqu'à 18h. Tous les détails sur www.renens.ch ou sur les affiches de Noël.

La Municipalité informe que :

- une **séance publique d'information** sur le **Plan de Quartier "Gare-Sud"** se tiendra le mardi 20 novembre 2012 à 19h30 à la Buvette de la Salle de spectacles à Renens. Des membres de la Municipalité, du Service de l'Urbanisme et des représentants des propriétaires présenteront le plan de quartier et les nouveaux aménagements prévus.

LA MUNICIPALITÉ